

À paraître

Les commandants en chef et l'administration des commandements de provinces.

Bernard Durand

Été 2024 – 1 vol. – 750 p. – 40 €

ISBN 979-10-91076-61-6

Née lors des guerres de religion, généralisée sous Richelieu puis définitivement implantée sous Mazarin, l'institution des commandants en chef a progressivement surplombé une administration des provinces héritée du xv^e siècle. Enlevant aux gouverneurs indésirables leurs compétences militaires, investissant au civil une partie de celles confiées aux intendants et en charge par le roi de « faire ce qu'il y ferait lui-même », les commandants ont su, par étapes, construire une administration pérenne des commandements. Égrenant sous eux des commandants en second, appuyée par des commandants en troisième et une multitude de commandants particuliers, épaulée par un personnel « au plus près des populations » et grignotant subtilement les offices en place, cette administration a habilement investi les anciennes autorités locales. Elle les a mises en charge, en son nom, — par le canal de subdélégations — d'intervenir en tout : police, sécurité, salubrité, surveillance, religion. Confiée parfois à ces gouverneurs et lieutenant généraux des provinces en mal de reconnaissance mais fidèles, la charge de commandant permet à la noblesse de revendiquer un rôle administratif proche des populations sans pour autant l'éloigner du pouvoir central ni des responsabilités d'État qu'on jugerait utile de leur confier.

Cumulant pouvoirs militaires et civils, on les voit s'imposer aux Parlements et aux États, rappeler aux intendants de justice et de finances – avec lesquels les événements perturbent les partages prévues de compétences – « qu'ils sont les leurs », suivre attentivement les différentes écoles de pensée (dont celle du despotisme éclairé), investir leurs fortunes dans les industries, commerces et agricultures nouvelles, s'imposer dans les colonies tout en nouant des liens inévitables avec les « marins » dans les provinces « maritimes ». Cette diversité de tâches (y compris de regrouper sous leur autorité plusieurs provinces lors des guerres qui menacent les frontières) les met au cœur de toutes les disputes de pouvoir, de tous les défis de société, des événements internationaux et de toutes les réformes du dernier siècle de l'Ancien Régime, militaires (celle des Divisions surtout) et autres.

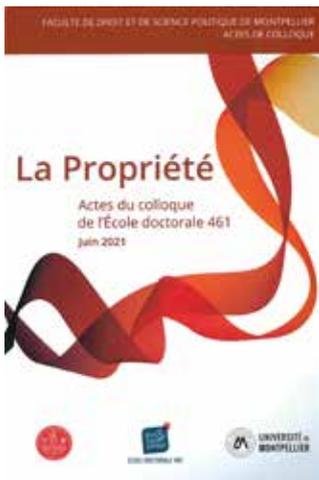


Les annales de l'EDPFM. Volume 2

Collection *Les Annales de l'Équipe de droit pénal et sciences forensiques de Montpellier*

Printemps 2024 – 1 vol. – 119 p. – 25 €

ISBN 979-10-91076-60-9

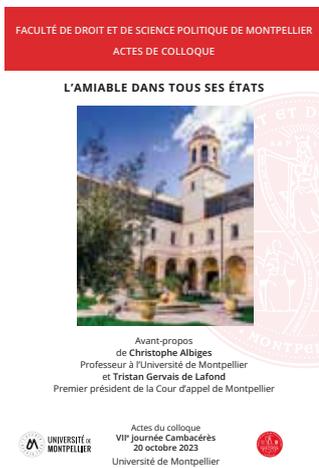


La Propriété.

Collection *Actes de colloque de l'école doctorale*

Printemps 2024 – 1 vol – 143 p. – 20 €

ISBN 979-10-91076-58-6



L'amiable dans tous ses états.

Christophe Albiges et Tristan Gervais de Lafond.

Collection *Actes de colloque*

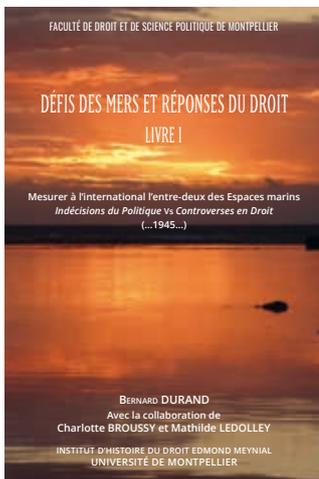
7^e journée Cambacérès

Printemps 2024 – 1 vol. – 151– p. 29 €

ISBN 979-10-91076-59-3

Le présent ouvrage est composé des interventions présentées lors de la VII^e journée Cambacérès, colloque organisé le 20 octobre 2023 à la Faculté de Droit et Science politique de Montpellier dans le cadre du partenariat avec la Cour d'appel de Montpellier.

Cette journée avait pour objet de présenter et d'analyser l'ensemble des spécificités des mécanismes destinés à développer le règlement amiable des contentieux. Des échanges fructueux entre magistrats, avocats, notaires, commissaires de justice, experts et universitaires, ont permis d'attester tout l'intérêt des thématiques abordées, envisagées sous un aspect théorique comme pratique. Les réformes récentes de la matière ont grandement contribué à l'enrichissement des débats, qu'ils concernent la matière civile comme la matière pénale.



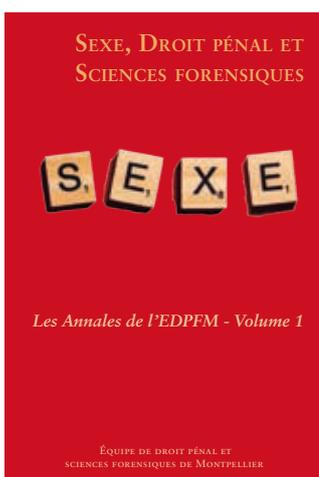
Défi des mers et réponses du droit. Livre I.

Bernard Durand, Avec la collaboration de Charlotte Broussy et Mathilde Ledolley

hiver 2023/2024 - 1 vol. 469 p. - 25 €

ISBN 979-10-91076-56-2

Le titre choisi dit assez combien les questions « sans fin » qui se croisent en mer depuis quatre siècles couvrent aussi bien les innombrables défis de surface qu'y affrontent les puissances, en temps de paix comme en temps de guerre, que les ressources accessibles pour tous et, depuis quelques temps, les très grands fonds qui révèlent leurs richesses. Or, ces espaces marins portent un droit dont le flou n'a cessé de défier des nations en mal de solutions. L'entre-deux y a pris alors une dimension qui, ne cessant de croître au rythme des progrès de navigation, allait toucher « à tout » et nourrir l'ambition de ce premier livre sur « Défis des mers et réponses du droit » visant davantage à privilégier les grandes « disputes » impliquant tous les États avant 1945. Ceux-ci s'opposaient autrefois dans des domaines aussi différents que la déplorable question de la « traite des esclaves » et du refuge que ces derniers trouvent parfois à bord des navires de guerre, celle plus rassurante de la « neutralité » en mer ou plus directe de l'occupation des îles en mode de jeu de marelle, tout autant que de la pêche, du respect de la vie marine, du droit des navires, des événements survenant dans les ports... Mais déjà, aussi, se dessinait une mer « partagée » en zones – progressivement éloignées des eaux territoriales – qui reprend plus récemment – et depuis 1982 – les questions, parfois redéfinies, d'exploration des grands fonds. Si elle peut se targuer de nos jours d'images poétiques qui font rêver les uns et de réalités scientifiques porteuses de profits qui enthousiasment les autres, un « entre deux » identique s'y manifeste entre promesses scientifiques d'avenir, ambitions de partages contestés et mises en garde contre une exploration aux résultats inconnus et potentiellement dramatiques.



Sexe, droit pénal et sciences forensiques

Sous la direction de M. Éloi CLÉMENT, Maître de conférences, Équipe de Droit pénal et sciences forensiques de Montpellier.

Collection *Les Annales de l'Équipe de droit pénal et sciences forensiques de Montpellier*

hiver 2023/2024 - 1 vol. 169 p. - 25 €

ISBN 979-10-91076-57-9

**DROIT DE L'ALIMENTATION :
NOURRIR, SOIGNER, PROTÉGER, CONCILIER**

ACTES DU COLLOQUE
14 octobre 2022
Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier



Organisé par
Le Laboratoire Innovation Communication et Marché
Le Centre de Recherches et d'Études Administratives de Montpellier
Le Conseil National de l'Alimentation

Droit de l'alimentation : nourrir, soigner, protéger, concilier

Recherche collective du Licem

Collection *Actes de colloque*

hiver 2023/2024 - 1 vol. 281 p. - 19 €

ISBN 979-10-91076-55-5

LA DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE
LOCALE

Recherche collective du CREAM
Coordination François-Xavier FORT



La démocratie participative locale

recherche collective du CREAM

Collection *Éditions du CREAM*

Été 2023 - 1 vol. 218 p. - 29 €

ISBN 979-10-91076-54-8

Si les études sur la décentralisation sont courantes, les écrits juridiques relatifs à la mise en œuvre de la démocratie au plan local sont beaucoup moins nombreux. Métamorphose de la démocratie locale pour certains, avatar pour d'autres, la démocratie participative locale est parfois revendiquée comme le remède au déficit démocratique que rencontre le monde local. Le CREAM a pris l'initiative, dans le cadre d'une recherche collective, d'étudier cet objet nouveau que constitue la démocratie participative locale. Visant à associer le plus grand nombre au processus décisionnel, elle demeure toutefois entourée d'incertitudes nombreuses. L'objectif de notre recherche a résidé dans la nécessité de cerner les contours de la démocratie participative locale mais également dans l'identification des modalités pratiques.

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE DE MONTPELLIER
ACTES DE COLLOQUE

DÉONTOLOGIE ET DISCIPLINE
DES AUXILIAIRES DE JUSTICE.
QUELLES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ?



Sous la direction scientifique de
Christophe Albiges, Eloi Clément et Laure Milano
Université de Montpellier

Déontologie et discipline des auxiliaires de justice. Quelles perspectives d'évolution ?

Christophe Albiges, Eloi Clément et Laure Milano

Collection *Actes de colloque*

6^e journée Cambacérés

Hiver 2022/2023 - 1 vol. - 173 p. - 29 €

ISBN 979-10-91076-53-1



Actes du colloque
VI^e journée Cambacérés - 20 mai 2022
Faculté de Droit et de Science politique
Université de Montpellier



Le présent ouvrage est la retranscription des communications de la VI^e journée Cambacérés organisée le 20 mai 2022 par la Faculté de droit et science politique de Montpellier en partenariat avec la Cour d'appel de Montpellier.

L'objectif de cette sixième journée Cambacérés était d'analyser les nouvelles exigences imposées par la loi n° 2021-1729 du 22 décembre 2021 « Loi pour la confiance dans l'institution judiciaire » et par l'ordonnance n° 2022-544 du 13 avril 2022 relative à la déontologie et à la discipline des officiers ministériels.

Ces nouvelles exigences vont en effet profondément impacter l'exercice de l'activité professionnelle des notaires, avocats et commissaires de justice, tant du point de vue de

la discipline que de la déontologie de ces professions, et modifier de manière substantielle l'organisation des instances disciplinaires de ces auxiliaires de justice.

La participation à cette journée de la Cheffe du bureau de la déontologie et de la discipline des professions de la Direction des affaires civiles et du sceau, de praticiens directement concernés et d'universitaires a permis des échanges riches et constructifs et a contribué à mieux cerner les justifications, les interrogations mais aussi les éventuelles craintes liées aux modifications apportées par ces réformes, ainsi que les perspectives d'avenir qu'elles dessinent pour ces professions.



La puissance

Sous la direction de Pascal Vielfaure

Collection *Actes de colloque*

Hiver 2022/2023 - 1 vol. - 232 p. - 25 €

ISBN : 979-10-91076-50-0

Soucieux de perpétuer l'esprit de recherche amorcé lors de son premier colloque, l'Association Montpelliéraine de Jeunes Historiens du Droit (AMJHD) a décidé de consacrer son deuxième colloque à « la puissance ». Soutenu par l'Institut d'histoire du droit de Montpellier il s'est déroulé les 25 et 26 juin 2019, à la Faculté de droit et de science politique de Montpellier. Après avoir abordé « l'ordre et le désordre », le thème transversal de « la puissance » a permis de réunir doctorants et docteurs tant en droit public, en droit privé qu'en histoire du droit, de France et de Suisse. À la suite du colloque, les réflexions menées ont fait l'objet de contributions riches et variées réunies dans cet ouvrage en trois axes de réflexion, le premier concernant « Le concept de puissance en droit privé », le deuxième traitant des « fondements et de l'expression de la puissance publique », le dernier de la « remise en cause de la puissance étatique ».



L'Autorité

Collection *Actes de colloque de l'école doctorale*

Été 2022 - 1 vol - 214 p. - 20 €

ISBN 979-10-91076-47-0

L'autorité ! Le choix de ce thème pour la 9ème édition qui s'est tenue en juin 2019, du colloque annuel de l'Ecole doctorale Droit et Science politique de l'Université de Montpellier, est sans doute significatif de l'air du temps.

Pendant des décennies, l'autorité fut décriée, jusque dans son principe même. Le fameux et aporétique slogan de mai 1968, « il est interdit d'interdire », en a résumé pour la postérité le rejet aussi radical

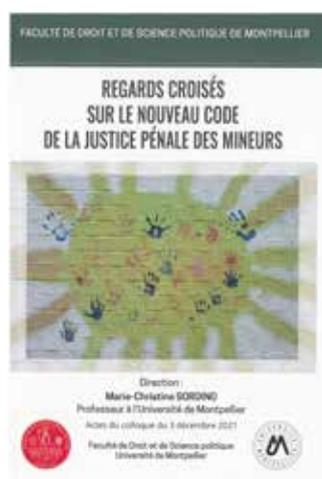
qu'irréfléchi, qui procédait sans aucun doute d'une confusion entre l'autorité et son dévoiement, l'autoritarisme. Cependant, cette aversion idéologique a fini par laisser place à un certain retour en grâce, au moins dans les discours, de l'autorité face à son délitement alarmant au sein de la société contemporaine au point d'affecter aussi celle de l'Etat démocratique lui-même.

Cependant, la réhabilitation de l'autorité s'est accompagnée d'une mutation dans la conception de son exercice. Le temps paraît révolu, en effet, où l'on pensait avec de Gaulle, que « l'autorité ne va pas sans le prestige, ni le prestige sans l'éloignement ». Désormais, elle doit se marier au

contraire avec la « proximité » de celui qui en est revêtu à l'égard de ceux sur qui elle s'exerce. Il en va de sa légitimité.

Entendue, dans son acception générale, comme l'aptitude à se faire obéir, l'autorité désigne plus précisément en droit, suivant ses possibles origines étymologiques, la capacité, notamment pour l'auteur (auctor) d'un acte à en augmenter (augere) l'efficacité, comme le suggère d'ailleurs l'adage latin « auctoritas non veritas facit legem ». Il en allait déjà ainsi sous la République romaine de l'auctoritas patrum, apanage du Sénat dans la confirmation des lois puis, sous l'Empire, de l'auctoritas principis, attribut de l'Empereur, en sus de l'imperium et de la potestas dont il était également revêtu. C'est dire que l'autorité ne peut être purement et simplement assimilée au pouvoir auquel elle se rapporte pourtant, le nimbant de son aura.

À la suite d'une première communication consacrée à une approche sociologique des notions d'autorité et de légitimité au prisme des politiques publiques, les contributions de jeunes docteurs et doctorants, publiées dans cet ouvrage ont constitué autant de variations sur l'autorité en droit, puis sur l'autorité du droit, alimentant les débats de la journée où tous les arguments que la raison inspire furent de mise. À l'exclusion bien sûr des arguments d'autorité !



Regards croisés sur le nouveau code de la justice pénale des mineurs

Marie-Christine SORDINO

Collection *Actes de colloque*

Été 2022 - 1 vol. - 119 p. 22 €

ISBN : 979-10-91076-52-4

Le nouveau Code de la justice pénale des mineurs est entré en vigueur le 30 septembre 2021. Le colloque organisé par Madame le Professeur Marie-Christine Sordino, dans le cadre de l'équipe de droit pénal et sciences forensiques de Montpellier (EDPM), après avoir été plusieurs

fois reporté en raison de la pandémie de Covid19, a finalement pu se dérouler le 3 décembre 2021 à la Faculté de Droit et Science Politique de l'Université de Montpellier. Les nouveaux textes venaient donc d'entrer en vigueur. Cette manifestation scientifique a pu croiser les regards et confronter les réflexions de spécialistes et experts du droit pénal des mineurs, tant universitaires que praticiens de ces règles spéciales. Ensemble, ils ont dressé un état des lieux et ont esquissé des pistes relatives à l'application future des nouvelles dispositions.



La réforme du droit de la responsabilité civile extracontractuelle, perspectives comparées franco-espagnoles

Rémy CABRILLAC

Collection *Actes de colloque*

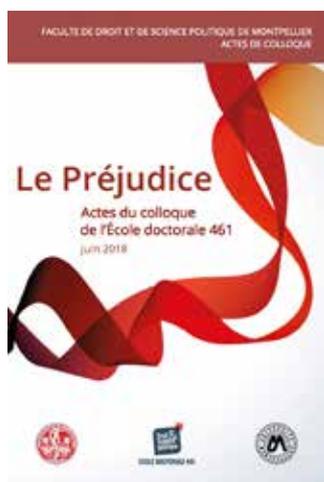
Été 2022 - 1 vol. - 239 p. - 25 €

ISBN : 979-10-91076-51-7

La responsabilité extracontractuelle constitue une matière en plein bouleversements. En France, un projet de réforme a été diffusé par les pouvoirs publics en 2017 et en Espagne l'Association des professeurs

de droit civil a publié en 2018 un projet de nouveau code civil contenant une réforme de cette matière.

Le présent ouvrage, qui s'inspire d'une journée bi-nationale de l'Association Henri Capitant tenue à la Faculté de droit et de science politique de Montpellier le 21 janvier 2021, rassemble les contributions d'universitaires français et espagnols sur différents thèmes fondamentaux de la responsabilité extracontractuelle, portant des regards croisés sur la matière. Il se conclut par une présentation synthétique du recteur Juan Carlos Henao.



Le Préjudice

Collection *Actes de colloque de l'École Doctorale*

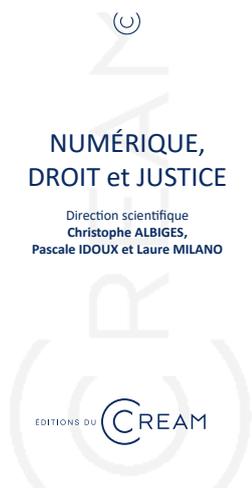
Printemps 2022 - 1 Vol. - 150 p. - 20 €

ISBN 979-10-91076-46-3

Dans le contexte du projet de réforme du droit de la responsabilité civile présenté par le Garde des Sceaux à l'issue d'une consultation publique à laquelle certains de ses doctorants avaient participé, l'École doctorale Droit et Science politique de l'Université de Montpellier a retenu en 2018 « le préjudice » comme objet de son 8^e colloque annuel. Les sept communications présentées et ici rassemblées, ont, pour filer de la métaphore musicale, d'abord été l'occasion de revenir sur le thème

du préjudice, à partir de sa matrice civiliste et, désormais aussi, de ses bases constitutionnelles, avant d'envisager ses diverses variations, en droit du travail, en droit administratif et en droit de la santé, sans omettre un détour par, ou plutôt un retour sur, l'histoire du droit.

Alliant approche conceptuelle et immersion dans une riche actualité juridique, les actes de ce colloque offrent un échantillon significatif des mérites de la jeune recherche montpelliéraine en droit dont s'honorent l'École doctorale de l'Université et la Faculté de Droit et de Science politique qui en a assuré la publication.



Numérique, Droit et Justice

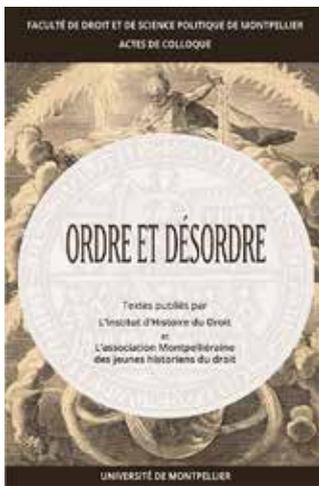
Collection *Éditions du CREAM*

Hiver 2021 - 1 Vol - 197 p.- 29 €

ISBN 979-10-91076-48-7

La numérisation de l'accès au droit et de la justice transforme les méthodes de travail des magistrats et des auxiliaires de la justice. Induisant des opportunités nouvelles, elle génère aussi de nouveaux risques et transforme en profondeur les méthodes de raisonnement juridique.

L'ouvrage est le fruit d'une recherche collective menée en partenariat avec le Tribunal administratif de Montpellier, sous l'égide de trois laboratoires de recherche juridique aux spécialités distinctes, croisées pour mieux appréhender les mutations à l'œuvre. Il comporte diverses contributions exposant les enjeux et défis de la numérisation du point de la vue de la procédure administrative, de la procédure civile, de la procédure pénale, de la profession des huissiers de justice et, enfin, du point de vue de la Cour européenne des droits de l'homme.



Ordre et désordre

Collection *Actes de colloque*

journées d'étude 28 janvier et 22 mai 2017

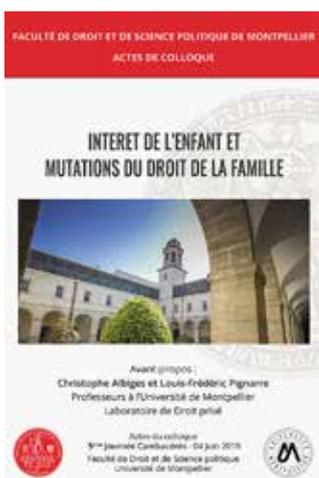
Automne 2020 - 1 Vol - 502 p. - 30 €

ISBN 979-10-91076-44-9

L'institut d'histoire du droit de Montpellier, équipe d'accueil (EA 7401) qui a succédé à l'IHAPDE en 2015, a proposé à ses membres le thème de l'ordre comme projet fédérateur de l'ensemble des enseignants-chercheurs et doctorants. À la suite d'une journée d'étude sur ce thème organisée par les enseignants-chercheurs de l'EA, les doctorants de l'équipe, réunis en association, ont pris l'initiative d'organiser un

colloque, dont le succès a confirmé la qualité de leur investissement.

Cette publication, première étape de ce projet sur l'ordre, réunit les contributions des enseignant-chercheurs et chercheurs à celles des doctorants et jeunes docteurs. Le thème de l'ordre est pour les juristes comme pour les historiens un thème incontournable et inépuisable de réflexions. Les sujets abordés dans cet ouvrage en témoignent, comme ils révèlent l'état d'esprit dans lequel le travail au sein de cette équipe s'effectue : celui, dans le respect des règles scientifiques de la discipline, d'une ouverture d'esprit, d'une liberté de ton et d'opinion de chacun.



Intérêt de l'enfant et mutations du droit de la famille

Collection *Actes de colloque*

5^e journée Cambacérès

Hiver 2020 - 1 Vol - 365 p. - 29 €

ISBN 979-10-91076-42-5

Le présent ouvrage regroupe les différentes communications des participants au colloque sur l'intérêt de l'enfant et les mutations du droit de la famille. L'objectif de cette journée d'étude était double.

Il s'agissait d'abord d'envisager dans quelle mesure l'intérêt de l'enfant pouvait être source d'évolution des structures familiales. À l'heure où le législateur étend le domaine de la procréation médicalement assistée

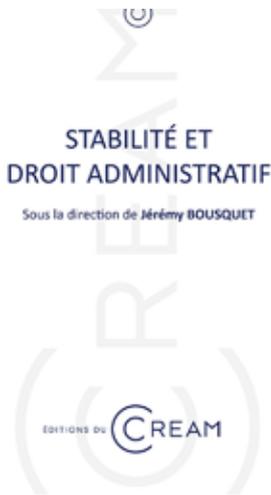
et où la jurisprudence accepte de retranscrire la filiation d'enfants nés de gestation pour autrui à l'étranger, il convenait de questionner la notion de parenté.

Il s'agissait ensuite de déterminer dans quelle mesure l'intérêt de l'enfant pouvait être garanti au sein des nouvelles formes de relations familiales. Familles décomposées, monoparentales, recomposées... quelle place pour l'enfant, pour sa parole ? Comment concilier au mieux l'intérêt de l'enfant et les droits des parents ?

Des échanges constructifs entre universitaires et praticiens (magistrats, avocats, médiateurs, notaires, pédopsychiatres) permettent de mieux appréhender les difficultés rencontrées et de proposer des solutions.

Outre les actes du colloque, le lecteur trouvera dans ce recueil des contributions réalisées par des doctorants rattachés à l'École doctorale Droit et Science politique de l'Université de Montpellier.

Directement liées à la thématique du colloque, celles-ci permettent d'éclairer opportunément la notion d'« intérêt de l'enfant ». La diversité des prismes d'analyse retenus permet de mieux cerner la notion, son contenu et la délicate question de son utilisation.



Stabilité et droit administratif

Collection *Éditions du CREAM*

Hiver 2020 - 1 Vol - 346 p. - 29 €

ISBN 979-10-91076-45-6

Dans le domaine du droit administratif, l'irruption et le déploiement récent – pour les uns excessifs, pour les autres nécessaires – d'un principe de sécurité juridique dévoilent une préoccupation contemporaine plus précise, celle d'une meilleure maîtrise de l'évolution des situations juridiques créées, des moyens d'action de l'administration ou, plus largement, de l'environnement juridique et de la prévisibilité de la règle de droit. Si la marche du temps incite nécessairement à convoquer l'évolution du droit administratif, droit de la réalisation de l'action publique et outil de transformation en matière de progrès, d'amélioration ou encore de perfectionnement, un autre lieu commun accompagne le discours sur le droit : la stabilité. Pourtant, elle n'a rien d'une évidence en droit administratif. Bien qu'elle ait fait l'objet d'une consécration remarquée en droit des contrats administratifs, la transformant dès lors en un véritable mot du droit, elle n'est ni une marque identitaire ni une notion emblématique de ce champ disciplinaire. Croiser la stabilité et le droit administratif incite à placer la réflexion au cœur même de ce champ disciplinaire en tenant ce terme comme objet d'étude en lui-même, à part entière, et en tentant notamment de la dissocier de la sécurité juridique. Cela afin de découvrir ses différentes manifestations et d'en déceler ses justifications. De cette manière, son analyse en tant que caractéristique du droit administratif est possible et contribue à analyser sous un nouvel angle le droit administratif pour mieux le comprendre et expliquer son évolution.



Cour européenne des droits de l'homme et droit pénal français : simple influence ou réelle subordination ?

Collection *Actes de colloque*

Automne 2019 - 1 Vol - 130 p. - 20 €

ISBN 979-10-91076-41-8



Existe-t-il un droit constitutionnel punitif ?

Collection *Actes de colloque*

Été 2019 - 1 vol - 209 p. - 22 €

ISBN 979-10-91076-40-1

Par ce Colloque dont les Actes sont retranscrits dans le présent ouvrage, le Centre d'Études et de Recherches Comparatives Constitutionnelles et Politiques a souhaité que soit retracée la construction progressive et sans doute à ce jour inachevée d'un « droit constitutionnel punitif ». En « découvrant », d'une part, de nouveaux principes qu'il fait découler de l'article 8 DDHC et en étendant, d'autre part, le champ

d'application de ce texte au-delà de la peine à la sanction ayant le caractère d'une punition, le Conseil constitutionnel en est le véritable maître d'œuvre. Ce colloque a été l'occasion pour les participants, enseignants-chercheurs spécialistes de droit public et de droit privé, de croiser leurs regards et de livrer leurs réflexions sur les perspectives offertes par ce droit constitutionnel punitif en cours d'élaboration.



Regards croisés sur le Statut du mineur

Collection *Actes de colloque*

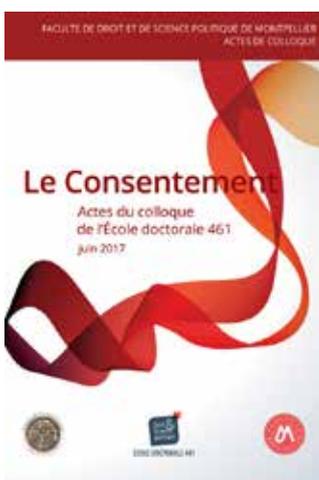
Hiver 2018/2019 - 1 vol - 111 p. - 22 €

ISBN 979-10-91076-39-5

Le mineur, avant d'être appréhendé par le droit pénal, est avant tout un être humain en bas âge, qui prend place au sein du groupe social. Cependant, la définition de la minorité répond à une approche plurielle, qui traduit toute sa complexité. Ainsi, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant pose qu'est mineur toute personne âgée de moins de dix-huit ans. Or, le

terme « mineur », en dépit de cette apparente unité, renvoie à une polysémie qui peut troubler le juriste « en quête de certitude ». Le juriste ne souhaite pas utiliser le terme « enfant », qui pourrait pêcher par sa grande généralité et qui entraînerait une idée de déresponsabilisation de personnes ayant malgré tout un discernement. Le recours au vocable « mineur » apparaît donc comme étant le moins connoté et celui qui va correspondre à une catégorisation juridique et sera le plus souvent retenu. Au-delà de sa définition, le regard juridique porté sur le mineur implique une prise en charge médico-judiciaire à son égard, dès lors qu'il est considéré comme un délinquant ou une victime. La prise en charge pluridisciplinaire impose aux acteurs judiciaires et sociaux concernés une conciliation entre nécessité répressive, devoir éducatif et particulière protection, entre une irresponsabilité absolue et une responsabilité atténuée.

Pourtant, cet objectif n'est pas toujours complètement atteint. Depuis bien longtemps, le statut du mineur demeure au cœur de débats interminables. Il est, en effet, fondamental de réfléchir à nouveau sur la définition même de la notion de minorité, la détermination des responsabilités civile et pénale du mineur, la caractérisation du discernement du mineur ou son consentement aux infractions sexuelles.



Le Consentement

Collection *Actes de colloque de l'école doctorale*

Été 2017 - 1 vol - 240 p. - 20 €

ISBN 979-10-91076-38-8

Tout n'a-t-il pas déjà été dit sur le consentement, notion classique s'il en est au point de paraître banale, sur sa définition, sur les vices qui peuvent affecter sa validité, sur ses effets et leurs limites ? En le prenant, malgré ces possibles préventions, pour thème de son 7^e colloque annuel tenu le 15 juin 2017, l'École doctorale Droit et Science politique de l'Uni-

versité de Montpellier a fait le pari de la capacité d'innovation de ses jeunes docteurs et doctorants. Avec raison, à en juger par les actes ici publiés de ce colloque qui a tenu ses promesses à divers égards : En offrant un regard neuf sur la notion même de consentement à la lumière des sciences cognitives ; En soulevant des questions épineuses comme celle de la renonciation aux droits fondamentaux ou encore, dans le registre de la science politique, celle du consentement paradoxal de certains Pieds-Noirs à l'indépendance de l'Algérie ; Plus généralement, en mettant en évidence les variations du consentement, saisi par la règle de droit, dans ses domaines d'élection (le droit des contrats bien sûr ou encore le droit médical), mais aussi en observant son déploiement dans des secteurs qui lui sont a priori moins naturels (la matière pénale ou le droit politique pré-démocratique).



La Loyauté

Collection *Actes de colloque de l'école doctorale*

Été 2017 - 1 vol - 192 p. - 20 €

ISBN 979-10-91076-37-1

Impératif moral qui a partie liée avec la bonne foi, la loyauté correspond aussi à une prescription juridique, comme le suggère nettement l'origine étymologique commune des épithètes « loyal » et « légal ». Sans être omniprésente, l'obligation juridique de loyauté essaime en effet dans de nombreux champs du droit, avec une prédilection manifeste pour la matière contractuelle, la déontologie professionnelle et le droit processuel. Les actes ici publiés du 6^e colloque annuel, tenu en 2016, de

l'Ecole doctorale Droit et Science politique de l'Université de Montpellier, en dressent un état des lieux significatif qui permet de mieux cerner la portée et l'effectivité du principe de loyauté dont le respect est un gage de sûreté des rapports juridiques.



L'applicabilité temporelle du droit de l'Union européenne

Thèse de Lauren BLATIÈRE - *Éditions du CREAM*

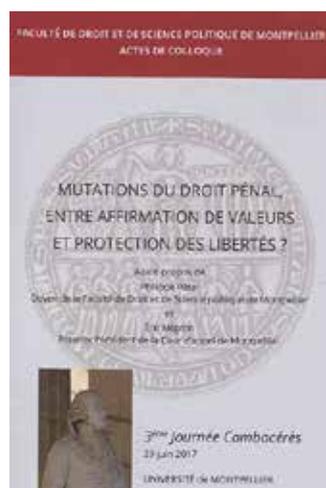
Hiver 2017/2018 - 1 vol. - 770 p. - 49 €

ISBN 979-10-91076-34-0

Les questions liées à l'applicabilité temporelle du droit de l'Union européenne se posent dès qu'un acte nouveau est adopté par l'Union. Il est systématiquement nécessaire de déterminer l'instant à compter duquel cet acte produit ses effets et les faits alors concernés.

L'exigence d'uniformité du droit de l'Union européenne implique, de surcroît, que les réponses à ces questions soient apportées par le droit de l'Union européenne lui-même. En dépit de leur importance, ces questions ont été largement délaissées par la doctrine communautariste. La jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et les actes adoptés par l'Union européenne (droit primaire, droit dérivé et accords internationaux) sont pourtant riches d'enseignements. En effet, la Cour de justice a consacré des principes constituant le cadre général de l'applicabilité temporelle du droit de l'Union européenne. Bien que pertinent, ce cadre doit être enrichi par des règles écrites adoptées au cas par cas : les

dispositions transitoires. Ces dernières, de prime abord particulièrement critiquables faute d'être aisément identifiables et interprétables, se révèlent être un instrument indispensable à l'applicabilité temporelle du droit de l'Union européenne.



Mutations du droit pénal : entre affirmation de valeurs et protection des libertés ?

Collection *Actes du colloque*

3^e journée Cambacérès

Hiver 2017/2018 - 1 vol. - 153 p. - 25 €

ISBN 979-10-91076-36-4

Le placement du territoire national en état d'urgence depuis les attentats perpétrés en France, ouvre un questionnement fondamental. Mais, les mutations qui traversent le droit pénal ne sont pas dues exclusivement aux menaces terroristes. Le double mouvement de constitutionnalisation et d'internationalisation du droit pénal a contribué à diversifier ses sources et à modifier la teneur du principe de la légalité des délits et des peines. Passage d'une légalité formelle à une légalité matérielle, office du juge dans l'interprétation de la norme pénale, emportent une évolution considérable qui invite à la réflexion. Le droit pénal, vecteur d'expression des valeurs du groupe social, exprime-t-il encore avec la même force les valeurs de la République ? Peut-il encore être le protecteur des libertés ?



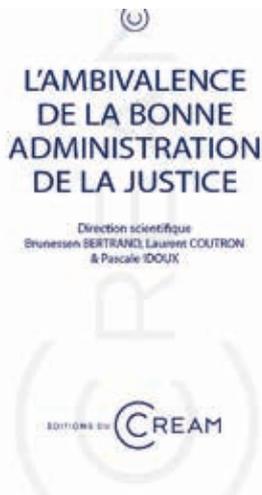
L'Instruction

Collection *Éditions du CREAM*

Hiver 2017/2018 - 1 vol. 285 p. - 29 €

ISBN 979-10-91076-35-7

Si les différentes études réunies dans le cadre de la recherche collective du CREAM sur l'instruction laissent transparaître un invariable des différentes procédures, le principe du contradictoire qui, décliné sous différentes manifestations, constitue une forme de standard minimum à toutes les formes d'instruction administrative dans et hors les juridictions, elles laissent aussi entrevoir une grande diversité de pratique, de durée, et de formalisation, en fonction de l'objet et de l'enjeu pour l'administré. Il ressort pourtant, au-delà de cette profonde hétérogénéité, trois interrogations persistantes et communes tenant à l'émergence d'un droit commun processuel, à l'ambivalence des contraintes pesant sur l'instruction en droit administratif et aux acteurs de l'instruction.



L'ambivalence de la bonne administration de la justice

Collection *Éditions du CREAM*

Automne 2017 - 1 vol. - 427 p. - 31 €

ISBN 979-10-91076-33-3

La bonne administration de la justice suscite d'emblée une multitude de préjugés contradictoires. Ces interrogations sont relatives à sa nature, à sa valeur juridique et à sa portée, autant dire à son identité. Ces interrogations existentielles soulignent d'emblée l'ambiguïté de la bonne administration de la justice et mettent à l'épreuve sa pertinence en tant que notion juridique et doctrinale. Plusieurs paradoxes viennent ainsi immédiatement éprouver, en première analyse, la cohérence de

la bonne administration de la justice.



La réforme du droit de la responsabilité

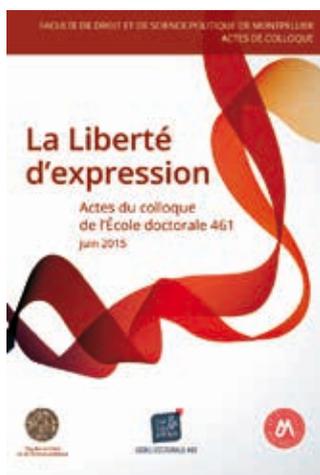
Collection *Actes de colloque*

Printemps 2017 - 1 vol. - 340 p. - 29 €

ISBN 979-10-91076-30-2

Le présent ouvrage regroupe les différentes contributions des participants au colloque sur le projet de réforme du droit de la responsabilité. L'objectif de cette journée d'étude était de présenter les principales nouveautés de la réforme tout en livrant un regard critique sur les choix opérés par les auteurs du projet. Les nombreuses propositions d'amélioration du texte suscitent la réflexion et invitent

à la discussion. Outre les actes du colloque, le lecteur trouvera dans ce recueil la réponse de l'École doctorale Droit et Science politique de l'Université de Montpellier à la consultation publique organisée par Monsieur Jean-Jacques Urvoas, Ministre de la justice, garde des Sceaux, à l'occasion du projet de réforme du droit de la responsabilité civile.



La liberté d'expression

Collection *Actes de colloque de l'école doctorale*

Printemps 2017 - 1 vol - 170 p. - 20 €

ISBN 979-10-91076-31-9

En prenant « la liberté d'expression » pour thème de son 5^e colloque annuel organisé en 2015, l'École doctorale Droit et science politique de l'Université de Montpellier fit un choix d'évidence au regard de la dramatique actualité des attentats djihadistes qui venaient, une première fois, d'ensanglanter la France, les 7 et 9 janvier 2015, plus précisément celui qui décima la rédaction du journal satirique Charlie Hebdo.

Magnifiée comme « l'un des droits les plus précieux de l'homme » par l'article 11 de la Déclaration de 1789 et « l'un des fondements essentiels d'une société démocratique », selon une formule de la Cour de Strasbourg que ne récuserait pas le Conseil constitutionnel, la liberté d'expression requiert une garantie sourcilleuse contre les atteintes qui risquent toujours d'y être indûment apportées, au nom de justifications souvent fallacieuses. Pour autant, sauf à tenir pour rien

l'ordre public comme les droits d'autrui et à laisser libre cours aux « abus » dont elle est parfois le prétexte, la liberté d'expression ne saurait se concevoir comme absolue, seules les libertés d'opinion et de conscience, confinées dans le for intérieur, pouvant prétendre à cette qualité.



Lanceurs d'alerte : innovation juridique ou symptôme social ?

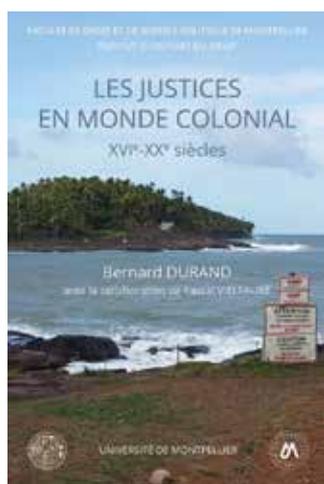
Collection *Actes de colloque* - Marie-Christine SORDINO

Automne 2016 - 1 vol - 185 p. - 24 €

ISBN 979-10-91076-29-6

« Snowden », « Assange »... tel est le nom d'individus qui se sont trouvés à un moment de leur histoire au cœur d'une problématique qui concerne la société elle-même dans son entier, au-delà de leur propre personne. Communément dénommés lanceurs d'alerte ou whistleblower, ils ont en commun le fait d'avoir porté à la connaissance du public des informations qu'ils avaient acquises dans le cadre de

leur profession ou de leurs fonctions, en se prévalant de règles éthiques. En ce sens, ils sont à l'intérieur d'un système et sont ainsi dénommés insiders. Mais, ils vont, par ricochet, affaiblir le système lui-même, en raison du contenu et de la portée de leurs révélations.



Les justices en monde colonial, XVI^e - XX^e siècles

Bernard DURAND

Automne 2016 - 1 vol - 450 p. - 35 €

ISBN 979-10-91076-28-9

L'introduction historique au droit colonial, parue en 2015 chez Économica, avait mis l'accent sur un ordre mondial, au gré des vents internationaux, et une colonisation saisie par un droit en recherche d'autonomie disciplinaire.

Ce deuxième volume investit d'autres dimensions de cet ordre, qui se veut « en recherche de modèles », une recherche bousculée par la diversité des territoires, la dimension vernaculaire des institutions de

justice et les statuts perturbés de magistrats coloniaux « en tenue d'hivernage ».

Le passage par la mer a façonné de manière originale justices et juges « en terres coloniales » et mis en place dans les territoires colonisés un autre défi, celui posé à des justices qui cherchent à résoudre, selon des références et des méthodes « d'Ancien Régime », mêlant « police » et « justice », des questions qui les dépassent. Chaque territoire est, en même temps, identique et différent de chaque autre territoire mais tous participent à la construction d'un « ordre », souvent contrarié et hésitant, qui annonce un échec de « gouvernement ».



L'anticipation de la répression : innovation ou régression ?

Marie-Christine SORDINO

Collection *Actes de colloque*

Automne 2016 - 1 vol - 119 p. - 22 €

ISBN 979-10-91076-27-2

L'accélération du nombre d'actes délictueux et leur caractère de croissante gravité, ont donné naissance à une délinquance mouvante et protéiforme, internationalisée et modernisée, grâce à l'utilisation des réseaux de communication, tel qu'Internet.

Le droit en charge de la répression, le droit pénal stricto sensu, se voit assigner la lourde mission de rassurer les citoyens, tout en assurant une sanction juste et utile de l'acte commis en contrariété à la loi, prononcée au nom de l'État. La répression se doit d'intervenir, dès lors que les actes sont considérés comme caractérisant un commencement d'exécution d'une infraction, en vertu de leur place au sein de l'*iter criminis*.



Le nouveau droit des concessions

Collection *Éditions du CREAM*

Automne 2016 - 1 vol - 196 p. - 19 €

ISBN 979-10-91076-26-5

Actes du colloque du 8 avril 2016 publiés sous la direction de :
Guylain CLAMOUR et Marion UBAUD-BERGERON,
Professeurs à la Faculté de Droit et de Science politique



Innovation numérique et droit pénal économique et financier

Collection *Actes de colloque*

Printemps 2016 - 1 vol - 110 p. - 17 €

ISBN 979-10-91076-24-1

Dans le cadre du cycle de colloques organisés par le Professeur Marie-Christine Sordino, dénommé «innovation et droit pénal», ce colloque a pour objectif de mesurer les rapports réciproques entretenus entre l'innovation numérique et le droit pénal économique et financier. L'accroissement du nombre de délinquants utilisant les réseaux de communication et la diversification des modes de commission des infractions, contraignent le droit pénal et la procédure pénale à s'adapter.



Juger et préjugés

Collection *Actes de colloque*

Printemps 2016- 1 vol. - 250 p. - 29 €

ISBN 979-10-91076-23-4

Cet ouvrage s'inscrit dans la suite logique des travaux sur la justice et le juge menés depuis plusieurs années par les historiens du droit de Montpellier au sein de l'IHAPDE, désormais Institut d'Histoire du droit. Mais le thème retenu - Juger et préjugés - a conduit les historiens du droit à élargir le champ de leur réflexion et à confronter les points de vue des universitaires à ceux des praticiens du droit.



La Vérité

Collection *Actes de colloque de l'école doctorale*

Printemps 2016 - 1 vol - 170 p. - 20 €

ISBN 979-10-91076-25-8

Généralement définie comme la « conformité de la pensée ou de son expression avec son objet », la vérité est une notion aux contours incertains, d'autant plus insaisissable qu'elle demeure nimbée d'un parfum de mystère et d'absolu. S'interroger sur la « Vérité » revient donc, naturellement, à questionner notre propre position « d'observateur » puisqu'elle renvoie précisément à une relation d'adéquation – adéquation entre un discours (ou une pensée), et son « objet ».



La réforme du droit des contrats

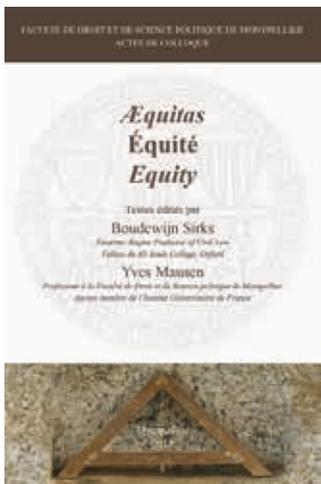
Collection *Actes de colloque*

Automne 2015 - 1 vol. - 288 p. - 25 €

ISBN 979-10-91076-20-3

Le présent ouvrage est composé des contributions exposées au cours du colloque organisé le 3 juillet 2015 à la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier. Cette journée a permis que soient présentés certains thèmes du texte proposé par le Ministère de la justice et ouvert à une consultation publique en vue de réformer le droit des contrats.

Une loi d'habilitation du 16 février 2015 a en effet prévu qu'une ordonnance soit adoptée au plus tard en février 2016 dans le but de moderniser et d'adapter cette matière essentielle non seulement pour les particuliers, mais aussi les entreprises. L'objectif du colloque était d'analyser les apports et les éventuelles imperfections du texte proposé, selon une approche à la fois théorique et pratique.



Æquitas Équité Equity

Collection *Actes de colloque*

Automne 2015 - 1 vol. - 202 p. - 25 €

ISBN 979-10-91076-18-0

L'équité : un élément immortel de la justice, sinon la justice elle-même. Depuis l'Antiquité, l'égalité dans l'inégalité que promeut cet idéal sert de guide aux détenteurs du pouvoir judiciaire. C'est l'exercice d'une vertu garant de l'équilibre ; c'est l'humanité tempérant la rigueur du procès.

Le droit romain, le droit canonique médiéval, le common law, les autres droits européens actuels : chaque système juridique assigne une place, une fonction propres à l'équité ; un kaléidoscope de significations qui toutes ensemble permettent d'en obtenir une vision plus complète. C'est cette démarche de droit comparé et de comparaison du droit qui a présidé au colloque organisé à Montpellier en mai 2013, où la réflexion doctrinale, philosophique et historique a côtoyé la pratique juridictionnelle et arbitrale, à la découverte de la réalité européenne de l'équité.



Criminologie et droit pénal : entre guerre et paix ?

Collection *Actes de colloque*

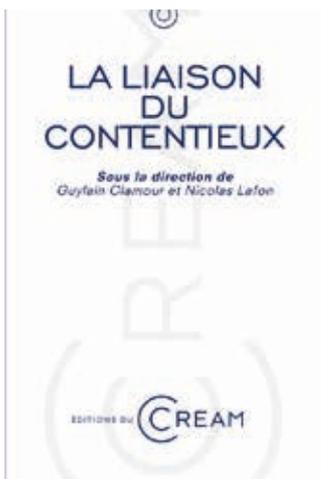
Automne 2015 - 1 vol. - 139 p. - 26 €

ISBN 979-10-91076-19-7

Le droit pénal connaît, en ce début de XXI^e siècle, des évolutions notables, tenant, notamment, à son adaptation nécessaire à un environnement pluriel, qu'il soit sociétal ou davantage technologique, comportant des incidences juridiques. Ainsi, une constatation s'impose : les disciplines strictement juridiques dans le domaine des sciences criminelles ont tout à gagner à entrer en contact avec des sciences

fondées sur l'Humain, au premier rang desquelles se trouve la criminologie.

Discipline complexe et protéiforme, la criminologie se propose de réfléchir sur les causes du crime et de la délinquance et, par voie de conséquence, de contribuer à prévenir la récidive, voire l'entrée dans une carrière criminelle. Son objet d'étude est avant tout le sujet criminel.



La liaison du contentieux

Guylain CLAMOUR et Nicolas LAFON

Collection *Éditions du CREAM*

Printemps 2015 - 1 vol. - 156 p. - 29 €

ISBN 979-10-91076-17-3

Tout en s'inscrivant dans le droit fil de la jurisprudence relative à la régularisation des requêtes prématurées et de la «mal comprise» décision Pfirrmann de 2002, l'arrêt Établissement Français du Sang a clairement remis en cause le principe, très ancré, selon lequel le

mémoire en défense figeait l'existence ou le défaut de liaison du contentieux tout en semblant bouleverser les références établies et, en particulier, la fonction dévolue à la décision «préalable». Avec quelques années de recul, le présent ouvrage entend évaluer les incidences de cette jurisprudence d'ouverture sur la notion même de liaison du contentieux.

Remet-elle en cause son principe même et sa raison d'être ? En modifie-t-elle les contours ? N'entraîne-t-elle pas des contraintes excessives pour le juge ? Les justiciables s'en trouvent-ils avantagés ?

Cet ouvrage retrace, sans jamais remettre en cause la nécessité d'une liaison du contentieux, le périmètre et les sources de l'exigence, l'importance discutée de la demande préalable et l'office du juge dans le cadre de la liaison du contentieux, avant de proposer une conclusion générale en forme d'essai synthétique sur la notion même de liaison du contentieux.



Financement & Contrats publics

Guylain CLAMOUR, Professeur et Philippe TERNEYRE

Collection *Éditions du CREAM*

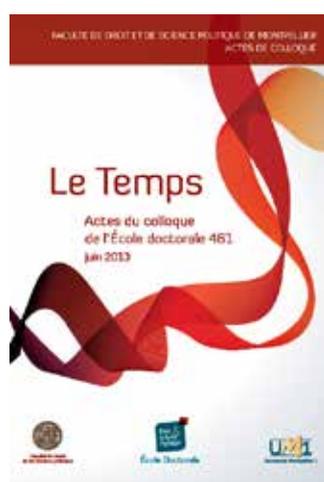
Printemps 2014 - 1 vol. - 211 p. - 29 €

ISBN 979-10-91076-16-6

Les moyens juridiques à la disposition des personnes publiques pour un financement optimal de leur contrats publics.

L'actualité des contrats publics en général et du droit de la commande publique en particulier s'imprègne d'une dimension financière soulevant de nouvelles problématiques.

Le colloque *Financement et contrats publics* se conçoit comme une prise de conscience des interpénétrations juridiques et financières au sein des contrats publics. Il s'agit de mettre en exergue ces enchevêtrements afin d'en tirer un vocabulaire commun.



Le Temps

Collection *Actes de colloque de l'École doctorale*

Printemps 2014 - 1 vol. - 162 p. - 17 €

ISBN 979-10-91076-15-9

Depuis 2011, l'École doctorale Droit et Science politique (ED 461) organise un colloque annuel portant sur un thème transversal et fédérateur, susceptible d'intéresser non seulement les unités de recherche rattachées à l'Ecole, mais également toutes leurs équipes internes.

Celui de 2013, présidé par M. Emmanuel Putman, Professeur à Aix-Marseille Université, a choisi *Le Temps* comme thème. Ce magnifique et redoutable sujet a été abordé à travers deux axes majeurs : l'évolution

du droit sous l'effet du temps et la maîtrise du temps par le droit.

Cet ouvrage rassemble les 13 contributions des doctorants et docteurs en droit ou en science politique qui ont tenté de percer le mystère du temps.



La construction du droit d'auteur - Entre autarcie et dialogue - **ÉPUISÉ**

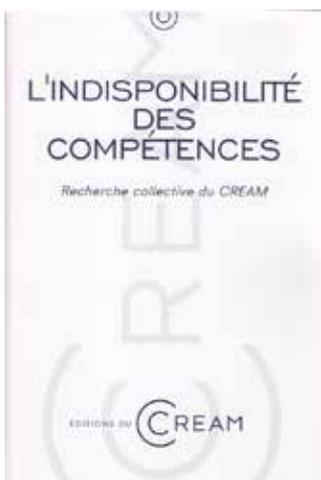
Collection *Actes de colloque*

Hiver 2014 - 1 vol. - 200 p. - 25 €

ISBN 979-10-91076-13-5

Bien avant le premier Congrès international de droit comparé en 1900, le droit d'auteur avait permis aux civilistes à s'exercer à la comparaison des systèmes juridiques nationaux et ce dans une perspective éminemment pratique, voire pragmatique. Aux enjeux identiques au niveau européen ont en effet correspondu dès la Renaissance des

techniques et des institutions d'inspiration très proche, renforcée encore, à partir du XVIII^e siècle, par des influences réciproques, notamment du texte fondateur anglais, le Statute de la reine Anne de 1710, aboutissant à l'émergence d'un droit international spécifique dès les années 1830, dont la Convention de Berne marquera un premier aboutissement en 1886. L'opposition schématique actuelle entre droit d'auteur et copyright combinée à l'attention exclusive portée à la notion de droit moral tend à faire oublier ces évidences et, partant, à occulter qu'il y a là, peut-être, et sans avoir à recourir à quelque substrat romain commun, un paradigme alternatif pour la construction d'un droit privé commun européen.



L'indisponibilité des compétences

Collection *Éditions du CREAM*

Ouvrage collectif

Automne 2013 - 1 vol. - 350 p. - 31 €

ISBN 979-10-91076-12-8

Toute autorité investie d'une compétence ne peut en disposer à sa guise et doit, en principe, l'exercer elle-même. Ainsi défini, le principe d'indisponibilité des compétences a toutefois rarement été abordé directement dans sa spécificité. On le découvre plutôt incidemment à la faveur d'une argumentation juridique, comme la conclusion d'une démonstration dont il n'aura pas été le postulat ou le principe directeur

mais une résultante a posteriori.

Ce constat a conduit le Centre de Recherches et d'Études Administratives de Montpellier (CREAM) à mener une recherche collective tentant d'appréhender la notion d'indisponibilité des compétences avec un souci de renouveau en posant en termes particuliers le problème d'interprétation auquel le principe a toujours donné lieu.



40 ans de droit de la consommation

Collection *Actes de colloque*

Automne 2013 - 1 vol. - 320 p. - 28 €

ISBN 979-10-91076-11-1

1972, date de la loi sur le démarchage à domicile ; 2012, présentation d'un projet de loi sur la consommation introduisant l'action de groupe en droit français, l'occasion était trop belle de rendre hommage au droit de la consommation, de tenter de tracer le bilan de ces quarante

ans, d'observer ses mutations, ses succès ou ses échecs, sa propension à irriguer – ses détracteurs diront à « contaminer » – d'autres branches du droit, à observer les changements de fondements du droit de la consommation, etc.

Le présent ouvrage reprend les actes du colloque qui s'est déroulé le 28 septembre 2012 à la faculté de droit et des sciences politiques de Montpellier 1, avec un rapport de synthèse réalisé par le professeur Jean Calais-Auloy et la présence, en clôture, de Monsieur Benoît Hamon, Ministre délégué à la consommation et à l'économie solidaire et sociale.



Urbanisme et contrats publics

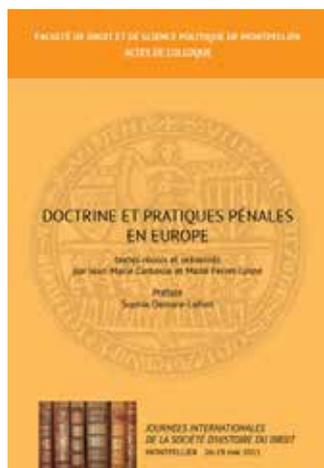
Guylain Clamour et Philippe Terneyre

Collection *Éditions du CREAM*

Printemps 2013 - 1 vol. - 176 p. – 29 €

ISBN 979-10-91076-06-7

La nécessité de réagir contre les excès de la puissance publique qui risquent de conduire à l'impuissance publique et la tendance à vanter les mérites du « faire faire » trop permissif sont un des aspects de ce qu'il est convenu d'appeler le post-modernisme. Dans un climat de transparence, négociation, régulation où il s'agit de convaincre plus que de contraindre, le contrat sera non seulement l'instrument le plus consensuel mais aussi le plus efficace.



Doctrine et pratiques pénales en Europe

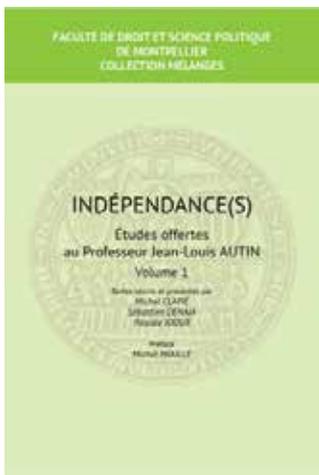
Collection *Actes de colloque*

Printemps 2013 – 1 vol. - 543 p. – 36 €

ISBN 979-10-91076-05-0

Les Journées internationales de la Société d'histoire du droit se sont déroulées à Montpellier, en mai 2011, à l'invitation de Madame le doyen de la Faculté de droit et de science politique, et du Président de la Société d'histoire du droit et des institutions des anciens pays de droit écrit.

Le thème choisi, en lien avec le bicentenaire du Code pénal napoléonien (1810), a permis de privilégier une approche comparatiste, mêlant controverses théoriques et débats pratiques. Les trente contributions réunies dans ces Actes constituent un apport majeur à l'histoire du droit pénal et de la procédure pénale, envisagée sur la longue période, de l'Antiquité à l'époque contemporaine, et dans un cadre géographique européen.



Indépendance(s)

Jean-Louis Autin

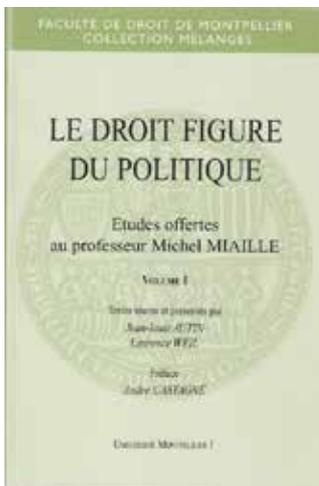
Collection *Mélanges*

Hiver 2012 - 2 vol. - 1696 p. – 95 €

ISBN 979-10-91076-00-5

Le thème fédérateur autour duquel se sont réunis tous ceux qui, collègues, amis, interlocuteurs professionnels ou encore anciens élèves du professeur Jean-Louis Autin, n'a pas été choisi au hasard. A travers une notion interdisciplinaire située au carrefour de bien des recherches juridiques contemporaines, il s'agissait de rendre hommage

à l'indépendance d'esprit de l'universitaire mais aussi à l'un des thèmes de prédilection de ses travaux scientifiques : le phénomène des autorités administratives indépendantes et celui, plus récent, des autorités publiques, voire constitutionnelles, indépendantes.



Le Droit figure du Politique

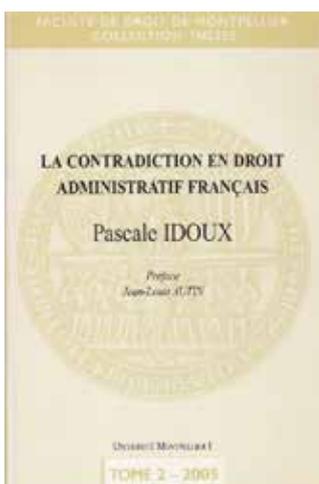
Michel MIAILLE

Collection *Mélanges*

Hiver 2008/2009 – 2 vol. - 975 et 600 p. – 95 €

ISBN 978-2-7518-0069-6

Une approche critique du Droit/ L'état du Droit/ Le Droit et l'État/ Du Droit aux politiques publiques



La contradiction en Droit administratif français

Pascale IDOUX

Collection *Thèses*

Hiver 2005/2008 – 1 vol. - 924 p. – 35 €

ISBN 2-7518-0032-7

La contradiction en Droit administratif français a évolué dans deux directions complémentaires. D'une part, l'exigence de contradiction s'est approfondie, au point de dépasser le débat partisan pour tendre à se transformer en une exigence de discussion préalable de l'ensemble des arguments susceptibles d'influencer la décision ; d'autre part,

la contradiction s'étend à des domaines nouveaux, qu'il s'agisse de l'élaboration d'actes administratifs individuels préjudiciables à leur destinataire, d'avis ou observations diverses ou encore et surtout de projets d'aménagement ou d'urbanisme.